

Autre Lefebvre. Mais Lefebvre, Christophe Borie, Delphine Borie, Jean-Pierre Lefebvre, Chantal Barbay, Sébastien Guiguet, Frédérique Fevre ; et de trois élus d'opposition : Patricia Bollé, Sylvain Chatelain et Lysiane Vincent.

Jean-Pierre Fouquier pourra déposer un recours en annulation

Sur le visage de Jean-Pierre Fouquier, c'était la déception non feinte. « On pensait repousser la mairie, je suis très déçu ! » avouait celui qui a pourtant gagné pratiquement 200 voix entre les deux tours (il obtient 761 voix, soit 34,73 %). Jean-Pierre Fouquier entre au conseil avec quatre de ses collègues. Une première marche pour envisager une autre candidature, dans un an, aux élections départementales, toujours contre Anne-Claire Delafontaine ? L'intéressé sourit et laisse planer le doute... Comme il laisse également planer le doute, en ce dimanche soir, quant à une possibilité de faire un recours en annulation. « On songe cur il y a eu des irrégularités », lâche-t-il. Il a dix jours pour se décider.

Le retour de Denise Bioune au conseil municipal
Dans un an, on retrouvera aussi le candidat du FN, André Fouchard, qui perdait 5 points, dimanche, entre les deux tours mais se montrait satisfait « d'avoir trois élus qui seront combattifs, vigilants et qui sauvent l'avenir les Mouyansards des dérives du pouvoir socialiste local. » Parmi ces trois élus, 8,49 % des suffrages (186 voix) sont venus de l'une fait son retour au voix). Pas étonné de ce score,

Liste « Mouy Bleu Mairie » conduite par Alain Rouchard (RN) : 443 voix (24,79%), 2 sièges (Liste « Mouy, une ville pour tous ! », menée par William Paris (PCF) : 186 voix (8,49%) 1 siège

ANGY

« Une page d'histoire se tourne »

A 10 heures précises, dimanche 30 mars, ouvre la séance d'installation du conseil municipal. Quelques minutes plus tard, il quitte la salle dans le plus grand silence en laissant sa place au doyen Alain Martin. Une page de l'histoire d'Angy se tourne avec l'arrivée, à la fête de la municipalité, de Marie-Chantal Nouy. Elle est élue maire par douze voix et trois abstentions, celles des désormais opposants dont Patrice Crépy. Fair-play et serein, celui-ci n'hésite pas à aider la secrétaire de séance néophyte. Et c'est dans le même esprit qu'il intervient auprès de la maire pour lui conseiller de préciser le nombré d'adjoints à élire. Mais les conflits de ces dernières années ont laissé des traces et la remarque est violemment accueillie par Marie-Chantal Noury qui reproche à la majorité sortante un ordre du jour de la séance « incomplet » qui l'obligerait à convoquer de nouveau le conseil rapidement.

Alain Martin, James Derosier et Patricia Callard élus adjoints

La parenthèse est cependant vite refer-



Le nouveau conseil municipal a été installé dimanche 30 mars à 10 heures.

Le fait qu'elle est la maire « de tous les Anglyois et Anglyoises » et voit en la présence des trois élus de la liste adverse « un encouragement » pour travailler avec sérieux et responsabilité. Elle conclut : « Une page de l'histoire d'Angy se tourne. » Prochain rendez-vous ce jeudi 3 avril à 19 heures pour fixer notamment les indemnités des adjoints et les dérogations du maire.

Patricia Haute-Pottier

BURY

Les clés de la mairie

maire sortant, a remis avec beaucoup d'émotion les clés de la maison commune à son successeur David Belval. Ce dernier venait d'être élu maire par ses 19 collistiers de la Liste d'union d'intérêt communal. L'opposition, qui occupe trois sièges, avait présenté ses propres candidats à chacune des élections du maire, des adjoints et des représentants dans les différents syndicats. Mais sans surprise, ce sont les candidats proposés par David Belval qui ont été élus adjoints : Réginald Theroude, Françoise Chasseing, Claude Bourson et Sylvie Duclos dont les attributions seront définies au cours de la semaine qui suit.

L'ensemble des commissions communales sera constitué lors du prochain conseil municipal jeudi 3 avril à 20 h 30.

Le maire sortant Jean-Claude Godin a remis les clés de la mairie à David Belval.

C'est dans une salle du conseil comble que le vendredi 29 mars à 19 h 30, à Bury, Jean-Claude Godin, le



Le conseil municipal d'installation aura lieu ce vendredi 4 avril à 20 heures.

Le Bonhomme Picard remercie les secrétaires de mairie pour leur aide lors des installations des conseils municipaux. Grâce à eux, Le Bonhomme Picard peut fournir une information précise à ses lecteurs.

Le Bonhomme Picard remercie les secrétaires de mairie pour leur aide lors des installations des conseils municipaux. Grâce à eux, Le Bonhomme Picard peut fournir une information précise à ses lecteurs.